اوطوهول

Auto Hall

COMPTES CONSOLIDES SELON LES NORMES IFRS
EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire n° 06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle que adoptés par la commission européenne.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA	Importation et Commercialisation de matériel agricole de marque New Holland et divers.	100%
SOBERMA	Importation et Commercialisation de matériel pour les travaux publics, les bâtiments, les mines et l'industrie.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules	100%
Auto Hall.com'	Société de communication	100%
SNGU	Sans activité commerciale	100%

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros ?uvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Contrats de location financement -IAS 17-

La filiale Leader Location LD dispose des contrats de leasing. Ces contrats ont fait l'objet de retraitement conformément à la norme IAS 17.

- Information financière -IAS 1-

Les états de synthèse à fin décembre 2009 ont été établis conformément aux dispositions de la norme IAS 1.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	31-déc-09	31-déc-08
Immobilisations incorporelles	140 000,00	140 000,00
Immobilisations corporelles	275 398 310,27	232 057 383,80
Titres de participation non consolidés	215 390,00	215 390,00
Autres immobilisations financières	45 815,00	45 815,00
Impôts différés Actif non courants	10 546 510,00	6 927 190,00
Actifs non courants	286 346 025,27	239 385 778,80
Stocks	1 136 560 256,92	1 521 875 374,87
Comptes Clients	628 778 010,28	615 362 488,66
Autres créances d'exploitation	214 722 118,02	188 981 933,22
Trésorerie et équivalents de trésorerie	109 032 915,51	74 549 724,83
Actifs courants	2 089 093 300,73	2 400 769 521,58
Total Actif	2 375 439 326,00	2 640 155 300,38

PASSIF	31-déc-09	31-déc-08
Capital social	472 000 000,00	472 000 000,00
Réserves consolidées	941 632 258,54	669 392 690,41
Résultats consolidés de l'exercice	207 503 749,02	437 777 175,19
Capitaux propres part groupe	1 621 136 007,56	1 579 169 865,60
Intéréts minoritaires		
Capitaux propres	1 621 136 007,56	1 579 169 865,60
Autres passifs non courants	26 116 716,05	6 270 623,00
Impôts différés non courants	7 976 260,00	6 966 000,00
Passifs non courants	1 655 228 983,61	1 592 406 488,60
Dettes fournisseurs	486 168 799,68	465 174 360,54
Autres passifs courants	92 763 866,80	100 956 543,16
Autres passifs financiers à court terme	141 277 675,91	481 617 908,08
Passifs courants	720 210 342,39	1 047 748 811,78
Total Passif	2 375 439 326,00	2 640 155 300,38

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	31-déc-09	31-déc-08
Chiffre d'affaires	2 913 178 125,93	3 341 405 324,86
Coût des biens vendus	2 346 350 224,78	2 447 912 494,78
Charges externes	73 113 371,57	75 981 738,83
Charges de personnel	132 599 448,81	130 054 055,70
Impôts et taxes	8 064 246,17	6 592 920,55
Dotations d'exploitations	37 198 182,09	27 747 286,27
Reprises d'exploitations	4 437 862,19	4 616 812,17
Autres produits	3 741 619,56	4 674 884,76
Autres charges	12 554 320,21	16 972 056,97
RESULTAT OPERATIONNEL	311 477 814,05	645 436 468,69
Produits financiers	28 311 988,42	37 861 637,69
Charges financières	37 169 353,45	56 661 931,19
RESULTAT FINANCIER	-8 857 365,03	-18 800 293,50
Charges d'impôt	95 116 700,00	188 859 000,00
RESULTAT NET CONSOLIDE	207 503 749,02	437 777 175,19
RESULTAT PAR ACTION	4,40	9,27
RESULTAT DILUE PAR ACTION	4,40	9,27

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En 1000 Dhs	2009	2008
Flux de trésorerie d'exploitation	**607 809**	**- 493 986**
Résultat net consolidé	207 504	437 777
Dotations aux amortissements et provisions	23 475	20 843
Elimination des impôts différé	- 2 787	282
Produits de cession des immobilisations corporelles	- 1 940	- 1 269
VNC sur cession d'actifs	2 323	1 642
Variation du besoin en fonds de roulement	358 961	- 965 538
Reprise provision non courante	- 829	-
Coût de l'endettement	21 101	12 276
Flux de trésorerie d'investissement	**- 67 360**	**- 46 896**
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	- 69 148	- 48 147
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	1 940	1 269
Flux de trésorerie nette des autres immobilisations financières	-	- 18
Frais d'acquisition titres de participations	- 151	-
Flux de trésorerie de financement	**- 165 626**	**- 157 416**
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	- 165 200	- 141 600
Mouvement sur le capital	-	-
Emprunt	20 675	-
Frais d'augmentaion de capital	-	- 3 540
Coût de l'endettement	- 21 101	- 12 276
Variation de trésorerie nette	**374 823**	**- 698 299**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En 1000 Dhs	Capital	Réserves consolidés	Actions Auto –détenues	Résultat consolidé	Total
Capitaux propres au 1er janvier 2009	472 000	669 391		437 777	1 579 168
Dividendes		-165 200			-165 200
Affectation de résultat		437 777		-437 777	0
Résultat net de l'exercice				207 504	207 504
Impôts différés en réserves					0
Autres Mouvements sur les capitaux propres		-336			-336
Capitaux propres au 31 décembre 2008	472 000	941 632	0	207 504	1 621 136

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Auto Hall, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Auto Hall au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 29 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON	FIDUCIAIRE DES SOCIETES MAROCAINES
Faïçal MEKOUAR Associé	Albert BENOUDIZ Expert comptable
FIDAROC GRANT THORNTON Membre du réseau Grant Thornton International 47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca Tél. : 022 54 48 00 - Fax : 022 29 66 70 - B -	Le Commissaire aux Comptes ALBERT BENOUDIZ Expert Comptable Membre de l'Ordre Fiduciaire des Stés Marocaines 7 Rue Bendan an Casablanca